ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médicaments

Question écrite n° 100187

Texte de la question

M. Gilbert Le Bris attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les conflits d'intérêt et mélanges des genres au sein du secteur de la santé. 2011 est l'année des usagers. À cette occasion, le 11 février 2011 se tiennent les quatrièmes assises régionales des représentants des usagers du système de santé en Bretagne. Différents thèmes seront abordés à travers des tables rondes avec des représentants de l'État (préfet, ARS...), des professionnels de la médecine ainsi que des représentants d'usagers. Si l'on peut encourager ces échanges thématiques, il est pour le moins surprenant de constater que cette journée est organisée en partenariat avec un célèbre laboratoire pharmaceutique, à savoir Sanofi-Aventis. Comment expliquer ce mélange des genres ? Et que justifie cette présence de l'industrie à cette étape de discussion et de concertation ? L'organisation telle que présentée officiellement de ces assises régionales peut faire peser beaucoup de doutes sur l'objectivité des discours et des avis d'un point de vue déontologique. Aussi il lui demande de clarifier sa position et ses actions afin qu'une plus grande transparence soit réelle dans le secteur de la santé.

Données clés

Auteur : M. Gilbert Le Bris
Circonscription : Finistère (8e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 100187
Rubrique : Pharmacie et médicaments
Ministère interrogé : Travail, emploi et santé
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 février 2011, page 1452
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)